

# L'estampage, document de travail emblématique de l'épigraphiste

Michèle Brunet

Les épigraphistes<sup>1</sup> sont discrets sur leurs pratiques documentaires, alors même que leur objet d'étude a toujours impliqué la production de documents intermédiaires entre le site de découverte des inscriptions, plus ou moins lointain et d'accès plus ou moins malaisé, et le bureau ou la bibliothèque, qui fournissent un environnement plus adéquat pour le travail exigeant d'établissement du texte et d'interprétation. Ce qui relie ces deux lieux et temps de l'étude ou, pour reprendre la formule de Salomon Reinach dans son *Traité d'épigraphie grecque* paru en 1885<sup>2</sup>, l'« épigraphie militante et voyageuse, préface nécessaire de l'épigraphie de cabinet<sup>2</sup> », c'est la documentation créée au contact de l'original, toujours dépendante des techniques disponibles à une époque donnée. Elle a toujours combiné des prises de notes manuscrites et la création de fac-similés de diverses natures, souvent désignés sous le nom générique de « copies ». Après le dessin, à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à une époque récente, l'estampage s'imposa comme la technique de reproduction par excellence, emblématique de la discipline et privilégiée par les spécialistes ; elle se maintint tout au long du XX<sup>e</sup> siècle sans être supplantée par la photographie argentique puis numérique. Aujourd'hui cependant, les nouvelles technologies entraînent l'abandon progressif de l'estampage en papier, qui est remplacé par des images nativement numériques<sup>3</sup> conçues pour la visualisation sur écran. Dans ce contexte technique qui transforme en profondeur les outils et les manières de travailler, il s'avère que les grandes collections d'estampages sommeillant dans des institutions de recherche, des bibliothèques et des musées dans toute l'Europe et en Amérique du Nord connaissent un regain d'intérêt et

<sup>1</sup> Mon propos concerne ici prioritairement le milieu académique qui m'est le plus familier, celui des épigraphistes antiquisants hellénistes français.

<sup>2</sup> Salomon Reinach, *Traité d'épigraphie grecque*. Précedé d'un *Essai sur les inscriptions grecques*, Paris, Ernest Leroux éditeur, 1885, p. XV.

<sup>3</sup> Jeanne Capelle, « Reflectance Transformation Imaging (RTI) et épigraphie », *Recherche en architecture, archéologie et numérique – un blog de l'IRAA*, 20 février 2017. Document en ligne consulté le 6 octobre 2025 <<https://doi.org/10.58079/t4rf>>.

font l'objet de numérisations en vue de leur diffusion sur le web, avec l'ambition de convertir ces archives scientifiques en nouveaux corpus de recherche.

Quelques échantillons de la collection d'estampages de Théophile Homolle<sup>4</sup>, actuellement en cours d'étude<sup>5</sup>, vont me permettre de présenter les caractères originaux de ce fac-similé bien particulier, les manières de l'utiliser en le reliant à d'autres documents de travail et comment son rôle central dans un ensemble documentaire spécifique à l'épigraphie peut être renforcé grâce aux outils et publications numériques.

### Fabriquer un estampage

Un estampage (fig. 1 et 2) est une empreinte en papier de la surface gravée en creux d'un support, lapidaire<sup>6</sup> le plus souvent. Si tout trait gravé ou incisé peut théoriquement être estampé, sur les monuments grecs et romains, où les représentations imagées et les éléments ornementaux sont en bas ou haut-relief, seules les zones comportant des lettres en creux, appelées *champ épigraphique*, sont en pratique estampées. Le procédé de prise d'empreinte sur cette zone est relativement simple à mettre en œuvre<sup>7</sup> : il consiste à appliquer une feuille mouillée sur la surface de la pierre préalablement humidifiée et à l'enfoncer dans tous les creux en la martelant avec une brosse pour en obtenir un moulage. Après séchage, l'estampage rigidifié peut être prélevé sans difficulté et roulé, car toute pliure risquerait de compromettre son utilisation en endommageant les reliefs créés sur le verso de la feuille. Les gestes et l'enchaînement des étapes de fabrication s'apprennent rapidement : au bout

<sup>4</sup> Théophile Homolle (1848-1925) : membre de l'École française d'Athènes, il mena les premières fouilles d'ampleur à Délos, en établit la chronologie à partir des inscriptions puis conduisit le dégagement du site de Delphes en tant que directeur de l'EFA. Ses archives d'épigraphiste, conservées à la Bibliothèque de l'Institut de France, incluent un ensemble remarquable de plus de 6 700 estampages provenant majoritairement de ces deux sites archéologiques qu'il explora successivement à partir de 1877.

<sup>5</sup> Dans le cadre du programme *Hyper-Estampages*, qui bénéficie d'un financement de l'ÉquipEx + Biblissima + (Programme d'investissements d'avenir intégré à France 2030 portant la référence ANR-21-ESRE-0005). On trouvera une présentation du fonds Homolle préliminaire à sa numérisation dans Michèle Brunet, « Les estampages déliens de Théophile Homolle et le fonds de la bibliothèque de l'Institut. », dans *Délos au cœur de la Méditerranée, octobre 2023, Beaulieu-sur-Mer*, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2024, p. 217-247. Document en ligne consulté le 21 juillet 2025 <<https://hal.science/hal-04764126>>.

<sup>6</sup> La technique fonctionne également avec un support en métal, mais les risques de l'endommager sont plus élevés, et en outre, les inscriptions antiques qui nous sont parvenues sont essentiellement celles qui furent gravées sur des pierres.

<sup>7</sup> Deux vidéos à consulter : *Les Techniques de l'épigraphiste : l'estampage*, capture Marion Lamé, réalisation d'un estampage à Thasos lors d'un stage sous ma direction en 2010, et *Au pied du mur*, vidéo réalisée par Jean-François Dars et Anne Papillault (CNRS Images, 2005), réalisation d'un estampage à Delphes par Dominique Mulliez, directeur de l'EFA.

d'un court entraînement, après quelques exemplaires ratés généralement par suite d'un mauvais positionnement de l'avant-bras tenant la brosse, on maîtrise mieux sa force et on trouve le bon angle d'impact pour éviter de crever le papier ; si nécessaire, notamment quand les lettres sont très profondément taillées, on superpose deux feuilles afin de remplir le creux jusqu'au fond, ce qui diminue le risque de petites déchirures.

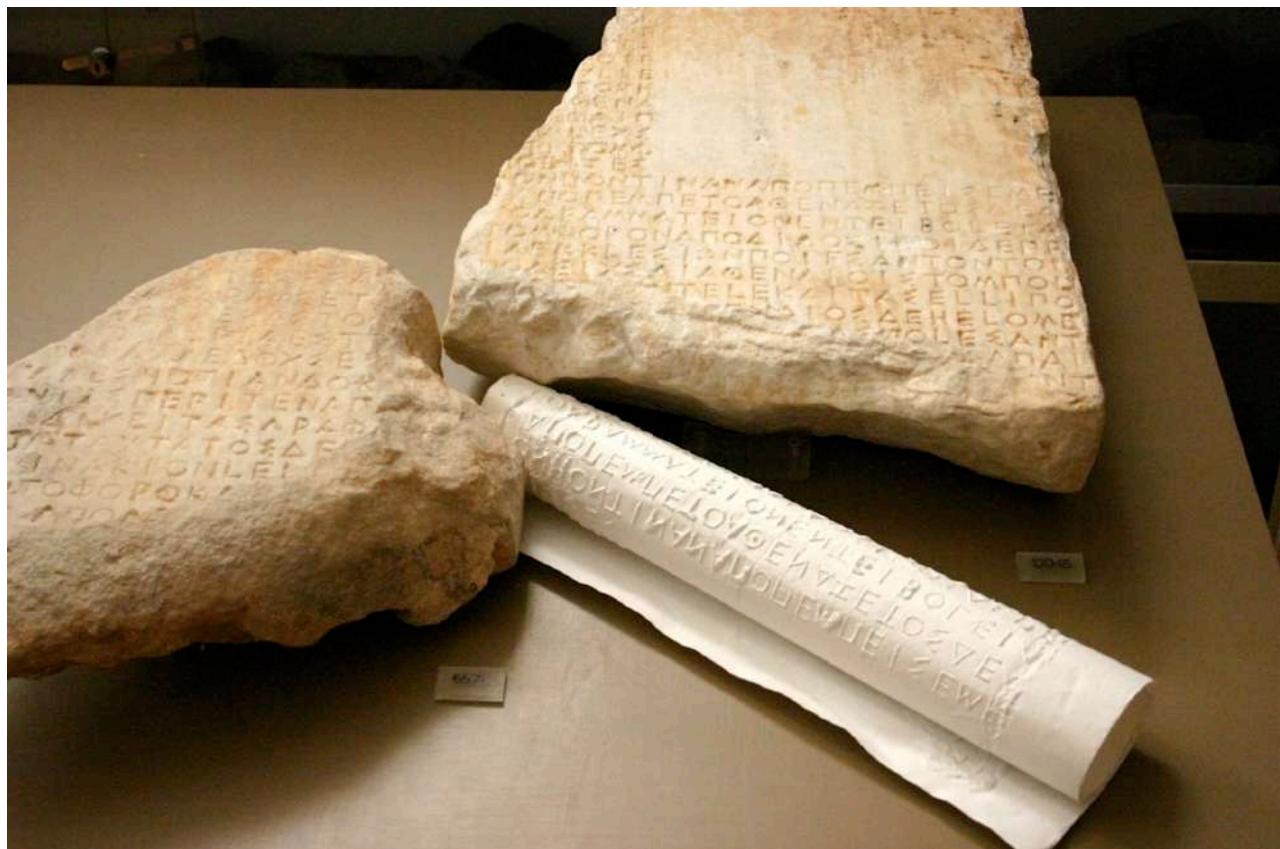


Fig. 1: Estampage roulé près de l'inscription matrice, collection du Musée épigraphique d'Athènes, Athènes  
© Photographie de Claire Tuan, 2010.

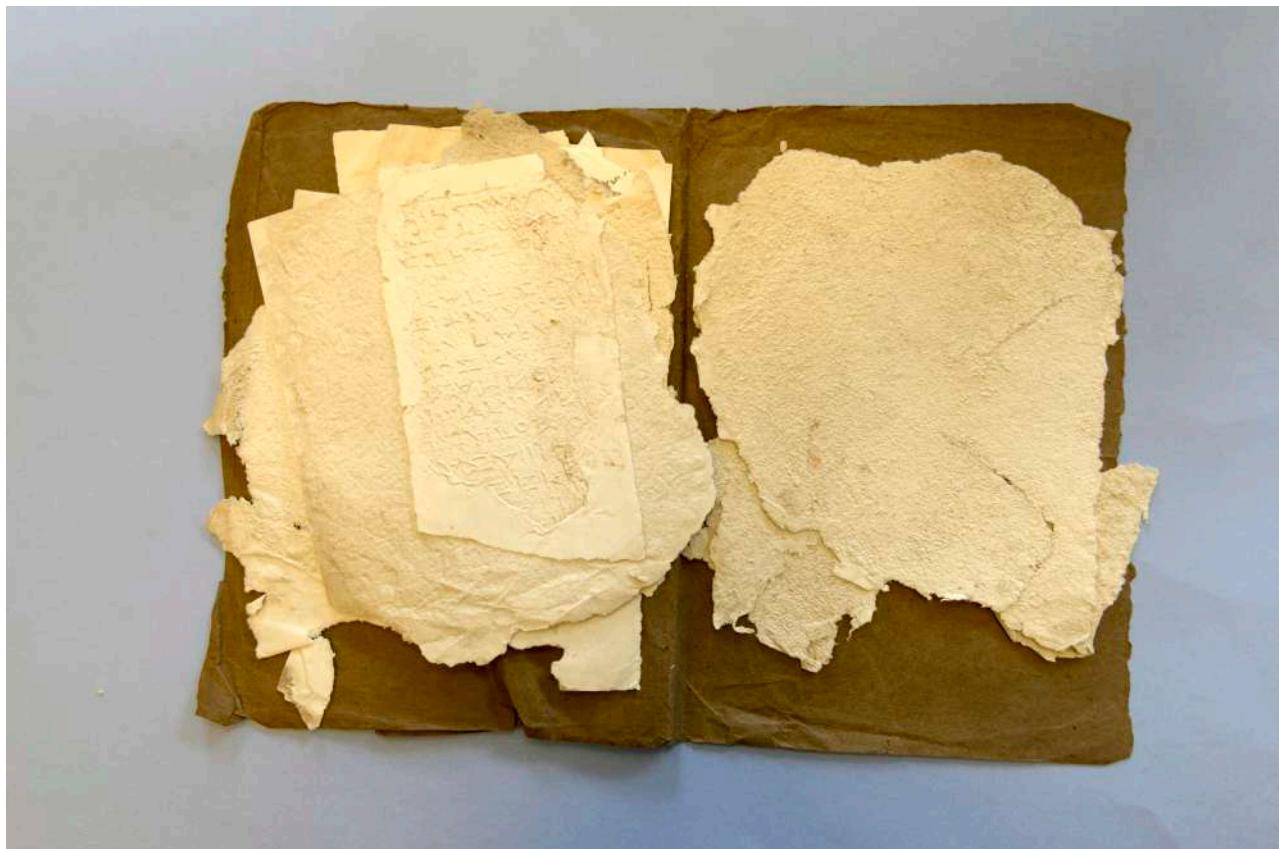


Fig. 2 : Ensemble d'estampages du Fonds Homolle, années 1880, Bibliothèque de l'Institut de France, Paris  
© Photographie Evita Dionysopoulou, 2016.

Il est essentiel d'utiliser le bon matériel, car toutes les brosses et papiers ne conviennent pas. De nos jours, il est devenu impossible de se procurer une brosse à estampage neuve, c'est pourquoi on conserve précieusement sur les sites archéologiques où elles se sont transmises de génération en génération ces brosses d'environ 30 cm de long avec un manche en bois, garnies de soies de blaireau très denses. Le type de papier<sup>8</sup> joue également un rôle crucial. Aucun papier adéquat n'est disponible sur le marché si bien que, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, un papier spécifique est fabriqué pour cet usage. Il est stocké en paquets de 250 feuilles dans quelques institutions de recherche, comme l'École française d'Athènes, pour être distribué dans toute une région. La composition idéale<sup>9</sup>, vergé en coton pur, grammage fort (90 ou 100 gr), sans colle, est celle qui permet de détremper, frapper et décoller les estampages sans risque de déchirure après séchage (fig. 3). Les feuilles à quatre bords francs ont un

<sup>8</sup> Je parle ici uniquement du papier à estampage utilisé pour l'épigraphie classique, différent de celui utilisé pour créer des estampages selon le procédé dit « à la chinoise ».

<sup>9</sup> En 2017, mon laboratoire HiSoMA à Lyon (UMR 5189 du CNRS) a eu l'opportunité de faire fabriquer à l'École internationale du papier Pagora à Grenoble une cuve de papier suivant cette recette, d'où l'on a tiré près de 3 600 feuilles ; voir la page de présentation, ainsi que le reportage vidéo : *C'est la ouate !*

format rectangulaire à peu près standardisé d'environ 60 × 50 cm : ni trop petites, ni trop grandes, c'est la taille idéale pour une bonne mise en place de la feuille sur le support pour une manipulation aisée assis à un bureau et pour un rangement à plat dans des tiroirs de meubles à plan (fig. 4).



*Fig. 3 : L'épigraphiste Bruno Helly (CNRS, HiSoMA, Lyon) testant le grammage du papier à estampage en cours de production à Pagora (Grenoble) en 2017. Sur la table, une brosse à estamper © Photographie Caroline Develay, service communication, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon.*



*Fig. 4 : Les meubles à tiroirs où sont rangés les estampages dans la pièce qui leur est dédiée à l'École française d'Athènes, Athènes © Photographie Michèle Brunet, 2025.*

Cette composition canonique assure une excellente stabilité dans le temps, comme en témoigne le très bon état de conservation d'une grande majorité des estampages de la collection Homolle fabriqués il y a 130 ou 150 ans, dont la numérisation vient de s'achever. Un estampage fait avec ce papier spécifique reste souple et résistant à la déchirure, ce qui est essentiel pour des manipulations récurrentes au fil des années. Tout au contraire, les estampages faits avec d'autres papiers, comme le buvard ou le papier à dessin, se dessèchent et se déchirent à la prise en main. Plus que l'épigraphiste renversant sa bouteille

d'encre<sup>10</sup>, la moisissure est la principale menace pour l'estampage ; c'est pourquoi on a toujours recommandé d'utiliser des feuilles de papier journal comme chemises de rangement ou intercalaires, en raison de leur capacité à absorber l'humidité (fig. 5).



Fig. 5 : Groupe d'estampages du Fonds Homolle, Bibliothèque de l'Institut de France (Paris) rassemblés dans une page du journal *La Liberté* en date du 1<sup>er</sup> novembre 1916 © Photographie Evita Dionysopoulou, 2016.

### Les raisons du succès de cette technique

Le moulage en papier reproduit l'inscription à l'échelle 1 : 1, en creux sur le recto, en relief sur le verso, créant un document léger, facile à transporter roulé, sur lequel il est également possible d'ajouter des annotations manuscrites dans les marges. La technique de l'estampage est connue en Occident depuis la Renaissance et depuis bien plus longtemps en Extrême-Orient, où l'estampage de calligraphies acquit très tôt une valeur intrinsèque d'œuvre à part entière. Mais son usage à des fins scientifiques date du XIX<sup>e</sup> siècle : en France, Prosper Mérimée fut l'un des premiers à la promouvoir en vantant ses mérites pour les épigraphistes en 1840<sup>11</sup> devant les représentants des Sociétés savantes et, dès

<sup>10</sup> Dans le fonds Homolle, quelques estampages des années 1880 ont été colorés par de l'encre violette renversée, ce qui n'a compromis ni leur bonne conservation dans la durée ni leur lisibilité.

<sup>11</sup> Prosper Mérimée, dans *L'Institut, journal général des Sociétés et travaux scientifiques de la France et de l'étranger, Section 1: Sciences mathématiques, physiques et naturelles* 5, 1840,

lors, l'estampage accompagna le développement de la discipline en étant systématiquement utilisé partout où se déploya une quête méthodique des inscriptions, lors de voyages exploratoires et à l'occasion du dégagement des grands sites antiques en Mésopotamie, Égypte, Italie, Grèce et dans l'Empire Ottoman. Dans le monde hellénique, l'« âge d'or de l'estampage » s'étend de 1875 à 1910, période des « grandes fouilles » sur des sites majeurs tels Délos, Delphes, Olympie et Athènes, où furent mis au jour des dizaines de milliers d'inscriptions lapidaires, systématiquement estampées en vue de leur édition dans des corpus. Les raisons de ce succès sont clairement expliquées dans une communication de 1887 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres prononcée par le grand orientaliste Charles Simon Clermont-Ganneau :

Personne n'ignore les services considérables rendus à la science épigraphique par le procédé de l'estampage, qui n'a pas peu contribué à imprimer à l'étude des inscriptions le caractère de précision qui la distingue de nos jours. Comme on le sait, le procédé [...] permet, moyennant une simple feuille de papier, de l'eau et une brosse, de prendre en quelques instants, sous une forme éminemment transportable, l'empreinte d'une inscription quelconque. Cette empreinte est non seulement plus fidèle que la copie ou le dessin le plus soigné, mais elle est supérieure pour le déchiffrement à la photographie elle-même, qui ne donne du texte original qu'un seul aspect, souvent insuffisant, parfois trompeur, selon l'éclairage qu'on est bien rarement maître de régler à sa guise, surtout sur le terrain de l'exploration<sup>12</sup>.

Grâce à sa facilité et rapidité d'exécution, son faible coût et surtout son authenticité, l'estampage a supplanté la copie manuscrite et le relevé dessiné qui, depuis le Quattrocento, accompagnaient les descriptions des monuments inscrits. Ces méthodes antérieures n'avaient cessé d'être critiquées tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle par les Antiquaires et les historiens de l'art pour leur inexactitude, source potentielle d'erreurs d'interprétation<sup>13</sup>. L'estampage en revanche garantit la fidélité, puisqu'il est directement moulé sur l'original dont il conserve les dimensions, la disposition du texte et toutes les caractéristiques graphiques. Il reproduit ainsi sans intermédiaire l'inscription qui, elle-même,

p. 183. Document en ligne consulté le 21 juillet 2025

<<https://books.google.fr/books?id=H448AAAAcAAJ&hl=fr&pg=PA183#v=onepage&q=M%C3%A9rim%C3%A9%20estampage&f=false>>.

<sup>12</sup> Charles Simon Clermont-Ganneau, « Le clichage des estampages », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1887, 31<sup>e</sup> année, n° 2, p. 237. Document en ligne consulté le 29 juin 2025 <[https://www.persee.fr/doc/crai\\_0065-0536\\_1887\\_num\\_31\\_2\\_69331](https://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_1887_num_31_2_69331)>.

<sup>13</sup> Pascal Griener, *La République de l'œil*, Paris, Odile Jacob, 2010, en particulier chapitre IX « La culture du fac-similé », p. 225-246 ; réflexions auxquelles fournissent une bonne illustration les copies manuscrites accompagnant l'article de François Pugniere, « Un diplôme d'Honesta missio du règne de Gordien III » dans *Matières à penser Jean-François Séguier (1703-1784)*. Document en ligne consulté le 7 juillet 2025 <<https://kaleidomed-mmsh.cnrs.fr/s/vie-savante/item/404>>.

tire tout son prix de sa qualité d'« archive primaire », contrairement aux textes transmis par la tradition manuscrite et les copies successives au fil des siècles.

L'estampage constitue de ce fait une « preuve sans réplique », comme l'écrivait Salomon Reinach en 1885, il garantit la fiabilité d'une édition et peut servir à la « réfutation éventuelle des doutes qui peuvent se produire touchant l'exactitude ou même la bonne foi du travail<sup>14</sup> » de l'épigraphiste. Effectivement, dans les très nombreux articles d'épigraphie qui remplissent les pages des nouvelles revues scientifiques créées au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'estampage est constamment revendiqué comme la source incontestable garantissant la justesse d'une première édition ou le bien-fondé des corrections apportées à une édition antérieure. À cette époque (non plus qu'ultérieurement, d'ailleurs), il n'était ni techniquement ni économiquement possible d'inclure systématiquement une reproduction d'estampage à chaque publication épigraphique. On réservait en effet les illustrations photographiques, dont le coût d'impression est élevé, aux objets remarquables, aux statues et aux monuments. De fait, en déclarer la possession suffisait, comme en témoigne une note publiée en 1900 par Théophile Homolle dans le *Bulletin de correspondance hellénique*<sup>15</sup>. Je la reproduis ici (fig. 6), dans une composition qui associe visuellement la notice avec l'estampage invoqué, que j'ai très récemment identifié dans le fonds de l'Institut de France. Les quelques lignes d'Homolle consistent à déclarer qu'en s'appuyant sur un estampage, il faut apporter une correction à une entrée du *Corpus des inscriptions de l'île de Rhodes*, édité cinq ans auparavant par un épigraphiste allemand<sup>16</sup>. Ce qui est contesté, c'est l'agencement des lettres sur deux lignes dans le corpus et Homolle se contente de reproduire ce qu'il observe sur l'estampage pour démontrer l'erreur de cette disposition, issue d'un relevé manuscrit (*schedae* en latin). Ni le savant français ni le savant allemand, tous deux, à cette date, des autorités éminentes dans le domaine de l'épigraphie grecque, n'ont vu la pierre de leurs propres yeux, tous deux travaillent à partir de fac-similés fournis par des tiers. On constate donc ici que, sans qu'il soit nécessaire de l'expliciter, la référence à un estampage est en soi un argument d'autorité qui met un terme à toute contestation.

<sup>14</sup> S. Reinach, art. cit. p. XVII.

<sup>15</sup> Théophile Homolle, « Inscription de Rhodes », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 1900, vol. 24, p. 253. Document en ligne consulté le 29 août 2025

<[https://www.persee.fr/doc/bch\\_0007-4217\\_1900\\_num\\_24\\_1\\_3410](https://www.persee.fr/doc/bch_0007-4217_1900_num_24_1_3410)>.

<sup>16</sup> Friedrich Hiller von Gaertringen, *Inscriptiones Graecae. Inscriptiones insularum maris Aegaei praeter Delum*, Berlin, G. Reimer, vol. I G XII 1, n° 122, fasciculus 1, 1895.

Ce statut de « preuve » conféré à l'estampage a conduit les épigraphistes à les conserver et ce fut le point de départ des ensembles accumulés au fil des ans chez certains savants et dans les centres de recherche, où il fallut bientôt leur résérer une pièce entière (voir fig. 4). Les collections institutionnelles devinrent ainsi des ressources partagées entre générations d'épigraphistes, avec une conséquence vertueuse : on ne refait pas un estampage quand il en existe un bon, afin de préserver l'épiderme des pierres antiques inscrites qui est fragile. La prise d'empreintes répétées présente des risques, certains musées tel le Louvre, l'interdisent.

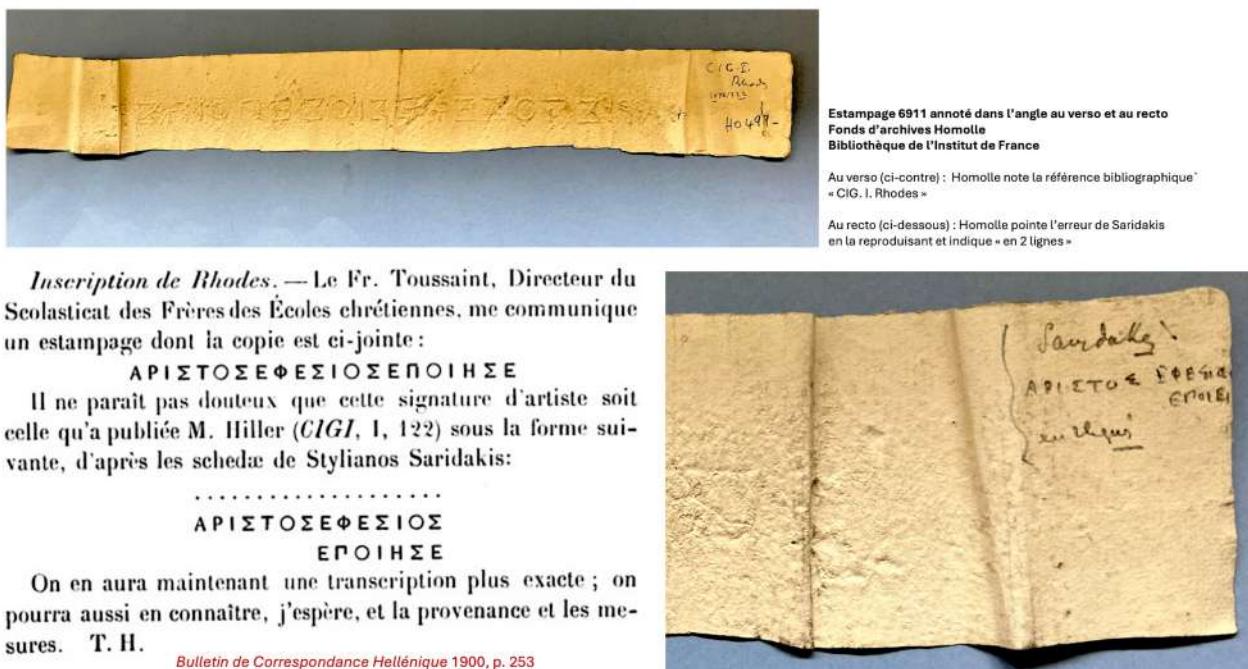


Fig. 6 : Correction au corpus rhodien fondée sur l'estampage 6911 du fonds Homolle, Bibliothèque de l'Institut de France, Paris © Photographie et composition Michèle Brunet, 2025.

La collection de Théophile Homolle comprend environ une cinquantaine d'estampages qui, comme celui-ci, furent envoyés par des correspondants d'Asie Mineure « pour information » et qui devinrent, selon le même principe, les sources de courtes notices publiées dans le *Bulletin de correspondance hellénique*. De fait, tous les estampages rassemblés dans le fonds d'archives qui porte son nom (plus de 6 700), n'ont pas été effectivement fabriqués par Homolle, et d'ailleurs, il n'oublie jamais de remercier dans ses publications les jeunes collègues épigraphistes qui assuraient le suivi des opérations de dégagement sur les chantiers de Délos puis de Delphes, ont estampé à tour de bras au fur et à mesure des découvertes de blocs inscrits et lui ont transmis les empreintes. Il est néanmoins avéré qu'un épigraphiste préfère généralement faire lui-même un estampage, car ce moment de la fabrication est un temps

privilégié d'observation attentive des graphèmes et de tous les détails de la disposition graphique, qui apparaissent progressivement au fur et à mesure de la frappe de la surface avec la brosse, moment un peu « magique » où les traces matérielles se transmuent en un texte lisible sur une feuille de papier, sur laquelle, après séchage, il sera bientôt possible d'apposer des annotations au crayon. La fabrication de l'empreinte est donc déjà le début du processus éditorial, qui se poursuit à distance de l'original, au milieu des livres.

### Éditer avec un estampage

Au bureau, l'épigraphiste effectue un ensemble d'opérations corrélées pour établir un texte épigraphique ou en amender une précédente édition, en déterminer la date et en fournir une interprétation. Le processus éditorial commence par une transcription des lettres conservées dans une forme graphique contemporaine — minuscules, mots séparés par des espaces — et s'accompagne de propositions de compléments (« restitutions ») pour les parties endommagées ou manquantes. C'est à ce moment que les propriétés matérielles de l'estampage, et tout particulièrement l'existence des reliefs sur le verso, rendent ce fac-similé indispensable, car il permet une observation rapprochée du champ épigraphique meilleure que sur l'original. Cet avantage est accru si l'estampage a été réalisé au moment de la mise au jour d'une inscription lors de fouilles anciennes, comme le prouve la collection de Théophile Homolle. Les séries d'empreintes faites à Délos et à Delphes au moment de la mise au jour des pierres inscrites à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle présentent en effet un état de la gravure qui, depuis, s'est considérablement détérioré sur les originaux restés exposés à l'air libre.

Sur l'estampage, on peut mesurer avec précision la taille des lettres et des espacements, et ainsi vérifier les mesures prises sur l'original, ainsi que la position des lettres par rapport à la ligne de base, découvrir d'infimes détails dont la récurrence peut être un indice chronologique ou une habitude d'atelier. En outre, la teinte relativement uniforme et claire du papier favorise une lisibilité des traces de lettres qui, sur la pierre, peut être compromise par les moirures, les veines colorées et les éclats de la surface. Enfin, en déplaçant sous un éclairage rasant la face de l'estampage sur laquelle les éléments sont en relief, on parvient à accentuer l'ombrage et à améliorer le déchiffrement — les épigraphistes utilisent à ce propos l'expression : « gagner des lettres ». Magie de la lumière, en manipulant doucement cette feuille de papier en oblique sous une lampe, les graphèmes en relief se laissent effectivement déchiffrer plus facilement que sur l'original qui, dans bien des cas, n'est pas observable dans des conditions optimales d'éclairage pour la lecture (sauf en travaillant de nuit ou

dans la pénombre avec une lampe rasante). L'utilisation de l'estampage ne se limite cependant pas à l'édition du texte.

### Raisonnez avec des estampages

La collection de Théophile Homolle comprend 4 559 estampages provenant de Délos, une île sur laquelle il a concentré la majeure partie de ses recherches<sup>17</sup>, dès sa thèse soutenue en 1887<sup>18</sup>. La numérisation et l'inventaire de ce fonds exceptionnel, tout juste achevés, ouvrent la voie à une exploration de la génétique de cette étude dans laquelle Homolle établit toute la chronologie institutionnelle de la cité en se fondant sur les documents épigraphiques découverts dans la décennie précédente. Comme l'indiquent les titres des chapitres successifs de la thèse, il s'agissait d'opérer le passage entre un classement relatif et un classement associé à une datation précise des textes épigraphiques, et ce sont les estampages qui furent les instruments concrets pour élaborer cette chronologie fondamentale, jamais remise en cause depuis. Ils portent en effet la trace de cette construction minutieuse sous la forme de brèves annotations manuscrites dans les marges autour du fac-similé, au recto ou au verso de la feuille, parfois des deux côtés. Sur ces documents de travail appropriés, les notes portées au crayon et à la plume consignent en regard et au plus près de l'empreinte du texte où ils sont visibles, lisibles et vérifiables, les éléments pertinents repérés par l'épigraphiste pour son étude à visée chronologique. La mise en exergue récurrente des caractéristiques graphiques de certaines lettres et des noms de personne révèle une méthode de raisonnement exemplaire et innovante, combinant critères paléographiques et prosopographie<sup>19</sup>, pour parvenir à un classement des textes les uns par rapport aux autres.

Selon la place disponible dans les marges, les annotations sont plus ou moins développées : ainsi, sur un estampage de 1877<sup>20</sup> (fig. 7), dans l'angle inférieur droit faute de place suffisante ailleurs, l'écriture est simplement qualifiée

<sup>17</sup> Andreas Wittenburg, notice « Homolle, Théophile », *Dictionnaire critique des historiens de l'art*, en ligne, INHA, 2009. Document en ligne consulté le 6 octobre 2025 <<https://www.inha.fr/dictionnaire-critique-des-historiens-de-lart-actifs-en-france-de-la-revolution-a-la-premiere-guerre-mondiale/homolle-theophile-inha/>>.

<sup>18</sup> T. Homolle, *Les Archives de l'intendance sacrée à Délos : 315-166 av. J.-C.*, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome 49, Paris, E. Thorin, 1887.

<sup>19</sup> Étude des personnes mentionnées dans les inscriptions du point de vue de leur carrière, de leurs relations familiales et de leur insertion dans un milieu social.

<sup>20</sup> Figure 7, à gauche, estampage 2 427 daté de 1877, archives Homolle Bibliothèque de l'Institut de France, reproduisant le décret *IG XI* 4, 621.

d'« ancienne », tandis que sur l'estampage de 1880<sup>21</sup> (fig. 8), dans la marge de droite, cinq lettres-témoins sont reproduites, avec une remarque sur leur taille qui constitue un critère justifiant la date de « 201 environ » indiquée en bas à gauche. Sur les deux documents, les noms de toutes les personnes mentionnées dans les décrets ont été transcrits, avec indication en abrégé de leur fonction et rôle, « B. » pour bénéficiaire, « or. » pour orateur, « ar. » pour archonte ; les noms incomplets sont également consignés, précédés de points de suspension. Sur l'exemplaire de 1880, aux marges plus larges, des traits verticaux sur la droite associent des lignes par groupes de 3 et 4, rendant plus aisée une lecture rapide des textes superposés.

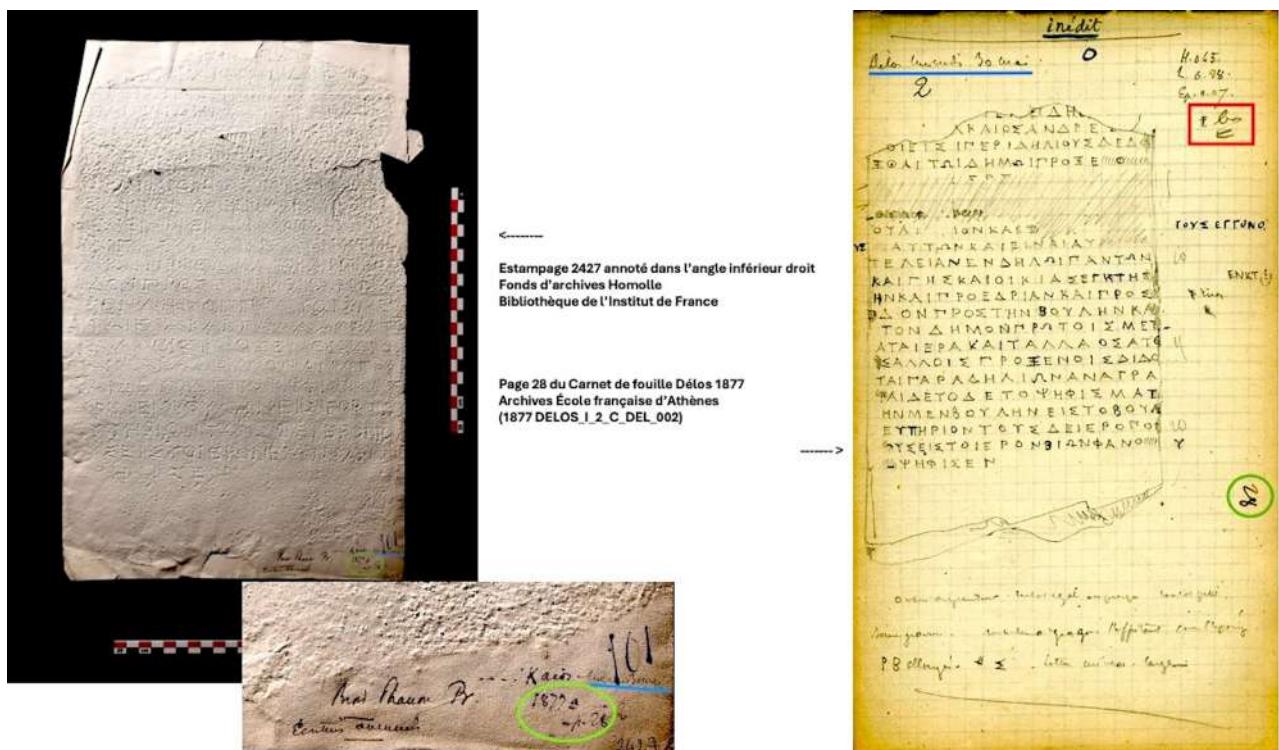


Fig. 7: Mise en relation de l'estampage 2 427 du Fonds Homolle, Bibliothèque de l'Institut de France, Paris, avec la page 28 du Carnet de fouille de l'année 1877 conservé à l'École française d'Athènes, Athènes © Photographie HE, 2025. Composition Michèle Brunet, 2025.

<sup>21</sup> Figure 8, à gauche, estampage daté de 1880, archives Homolle Bibliothèque de l'Institut de France, reproduisant le fragment b (partie inférieure) d'une stèle comprenant les deux décrets superposés, IG XI 4, 752 et 753.

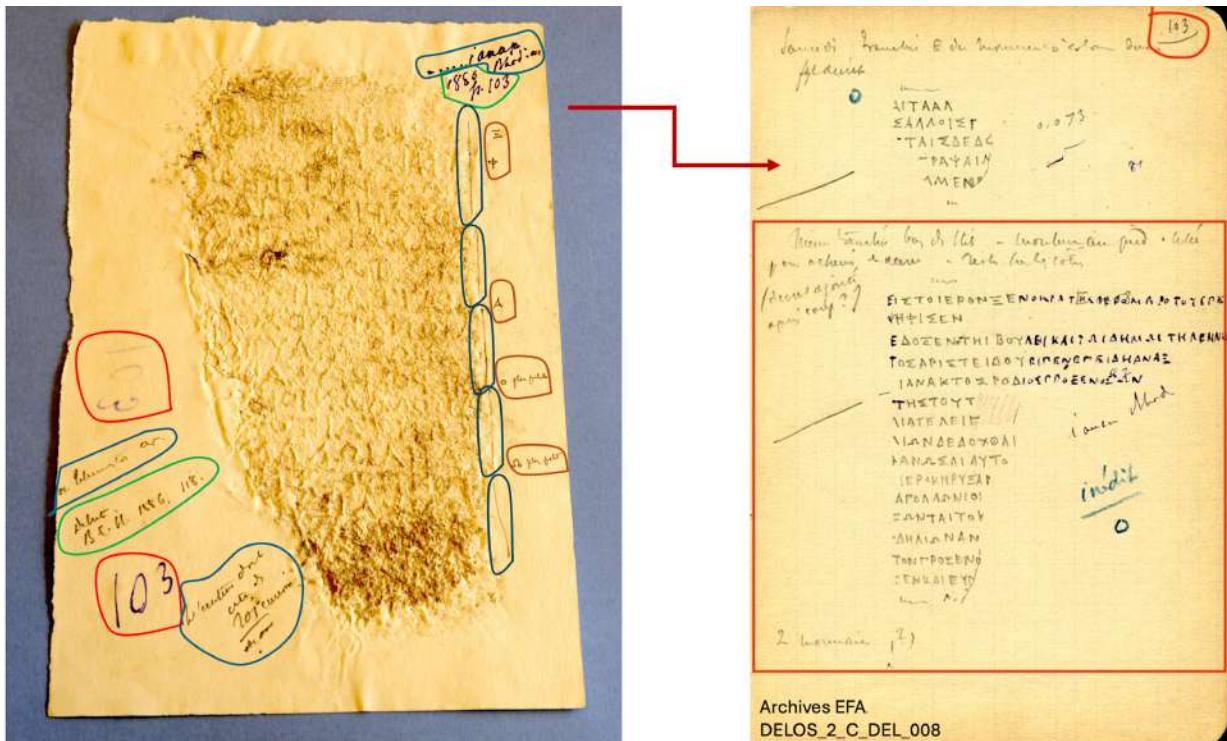


Fig. 8 : Mise en relation d'un estampage du Fonds Homolle, Bibliothèque de l'Institut de France, Paris, avec la page 103 du Carnet de fouille de l'année 1880 conservé à l'École française d'Athènes, Athènes  
 © Photographie Evita Dionysopoulou, 2016. Composition Michèle Brunet, 2024.

Une deuxième catégorie d'annotations atteste une méthode de travail rigoureuse, reposant sur un système d'archivage documentaire permettant une circulation aisée entre des documents complémentaires qui sont reliés entre eux. Les deux estampages comportent ainsi un renvoi à une page précise (28, 103) du carnet de fouilles où plus d'informations ont été consignées, notamment la date, les dimensions de l'artefact support du texte (qui ne sont jamais indiquées sur les estampages), son lieu de découverte précis. S'y trouve également une transcription diplomatique, effectuée directement à partir de la pierre, à confronter à l'estampage, ce dernier permettant généralement d'améliorer la lecture des parties les moins immédiatement lisibles. C'est le cas dans l'exemple de la figure 7, où la mise en correspondance de la copie manuscrite et de l'estampage s'établit dans le carnet grâce à la mention abrégée « E bon » soulignée de deux traits, qui signale qu'un e[stampage] a été fait et vérifié. Et son utilité est manifeste, puisque la copie du carnet montre que plusieurs lignes de la partie supérieure n'ont pas été lues sur le terrain (zone avec des hachures), tandis qu'elles sont parfaitement lisibles sur l'estampage.

### L'estampage augmenté sur une web-plateforme

La transition numérique ne fait pas table rase du passé. On constate aujourd'hui un regain d'intérêt pour les estampages dans les centres de recherche

qui ont de longue date une pratique éprouvée de l'épigraphie, tels l'Institute for Advanced Studies de Princeton ou l'Université d'Oxford<sup>22</sup>, dont les fonds anciens ont fait l'objet de programmes de numérisation. La première justification de ces entreprises est une mise à disposition élargie sur le web de ces estampages qui sont des archives patrimoniales, mais aussi et toujours une documentation vivante, offerte à la consultation de tous. Cette conversion des estampages dans un format numérique et leur diffusion ouverte provoquent une démultiplication sans précédent des regards, qu'ils soient experts ou en cours de formation, ce qui revient à perpétuer dans ce nouveau contexte de visibilité très élargie le rôle fondamental de l'estampage, dont on a vu plus haut qu'il est une « preuve sans réplique » garantissant la fiabilité d'un état édité d'un texte épigraphique. En 1900, invoquer la possession d'un estampage suffisait à une autorité pour valider une correction<sup>23</sup>, désormais, les enjeux de reproductibilité, de traçabilité de l'interprétation et de transparence de la prise de décision, devenus centraux dans la démarche scientifique, nécessitent de montrer la preuve sur laquelle on s'appuie.

Le portail numérique *E-stampages* dont je coordonne la construction depuis une dizaine d'années<sup>24</sup> s'est assigné comme première mission de fournir des images de qualité des estampages, et a cherché à préserver leur caractère le plus original, en transposant dans un environnement de consultation numérique la gestuelle de l'épigraphiste manipulant un estampage pour faire varier l'ombrage sur les lettres afin d'en améliorer le déchiffrement. Outre les habituelles photographies 2D du recto et du verso de chaque estampage, ont donc été créées des vues dynamiques sur lesquelles on peut alterner la lumière en faisant glisser le curseur de la souris dans n'importe quelle direction. Elles ont été produites selon deux techniques d'imagerie successives, relativement simples à mettre en œuvre<sup>25</sup>, toutes deux conçues pour faire apparaître à

<sup>22</sup> Oxford University, Center for the Study of Ancient Documents, The Squeeze Collection ; Institute for Advanced Studies, Princeton, Krateros.

<sup>23</sup> Voir l'exemple figure 6 ci-dessus.

<sup>24</sup> M. Brunet, « E-stampages : la mise en ligne des collections d'estampages. Une nouvelle ressource pour l'étude des inscriptions grecques », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 163<sup>e</sup> année, n° 1, 2021, p. 263-285. Document en ligne consulté le 10 juillet 2025 <[https://www.persee.fr/doc/crai\\_0065-0536\\_2019\\_num\\_163\\_1\\_96809](https://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_2019_num_163_1_96809)>. La nouvelle version du web portail *E-stampages*, actuellement en cours de refonte intégrale, sera ouverte à la consultation publique courant 2026.

<sup>25</sup> Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans les détails concernant les modes de capture et de post-traitement des images numériques d'estampages, ils ont d'ailleurs fait ou feront l'objet de publications dans des revues spécialisées. Il suffira donc de préciser que la première technologie employée est celle du *Digital Epigraphy and Archaeology Project* de l'Université de Floride et la seconde, mise au point par Julien Faguer, coordinateur adjoint du programme, est une technologie RTI qui fut perfectionnée au cours de la campagne de numérisation du fonds Homolle qui vient de s'achever.

l'écran des traces de gravure difficilement décelables à l'œil nu (comparaison des deux types d'images sur la fig. 9, qui concerne des estampages différents).

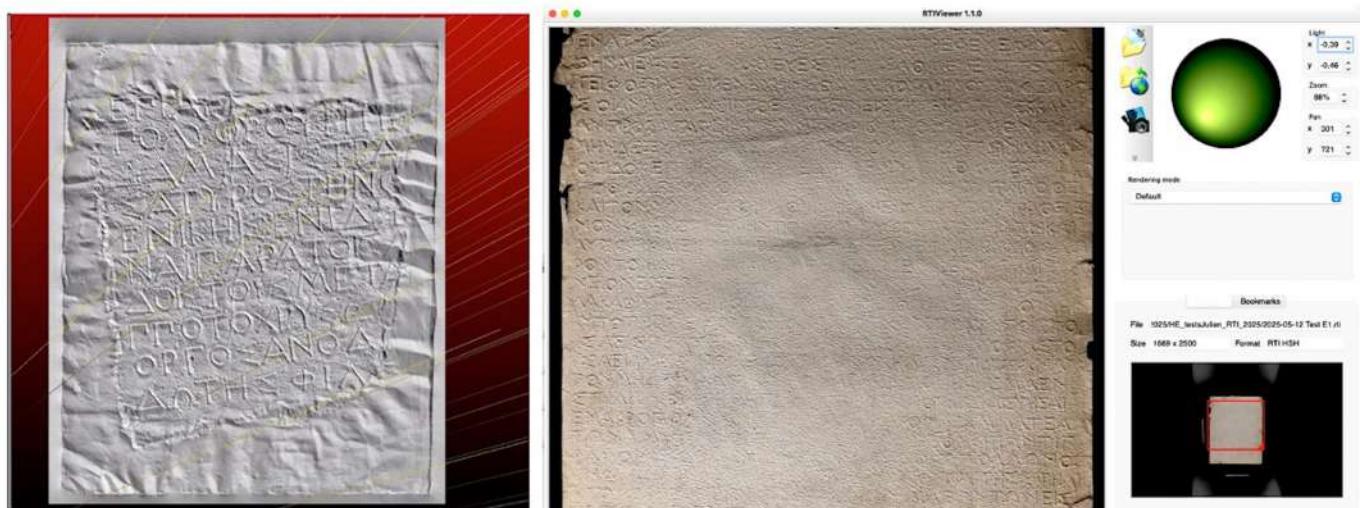


Fig. 9 : *À gauche, capture d'écran, vue 3D d'un estampage technologie du Digital Epigraphy Project ; à droite, capture d'écran, vue RTI d'un estampage, technologie développée par Julien Faguer, en cours de finalisation dans le cadre du programme Hyper-Estampages © Composition Michèle Brunet, 2025.*

La deuxième ambition de ce programme est de transposer dans un environnement numérique les deux facettes corrélées, éditoriale et herméneutique, de la démarche des épigraphistes, tout en les optimisant grâce aux intéressantes possibilités offertes par les nouvelles technologies de l'image et par les principes de la Science ouverte<sup>26</sup>. Le portail rassemble donc trois séries majeures d'estampages très complémentaires, de provenance géographique homogène (missions permanentes de l'École française d'Athènes à Délos, Delphes et Thassos) mais qui se trouvent actuellement physiquement dispersées entre plusieurs fonds et différentes institutions de conservation, à Athènes (École française), Paris (Bibliothèque de l'Institut de France) et Lyon (UMR HiSoMA-Maison de l'Orient et de la Méditerranée). Dans une parfaite continuité avec la méthode de travail d'Homolle, qui reliait et confrontait ses estampages à ses carnets de fouilles et à des tirages photographiques, la plateforme utilise l'écran comme un espace de visualisation synoptique et place l'estampage au centre d'un réseau dense d'informations contextuelles et de documents connexes, dont certains sont également conservés dans des institutions différentes (fig. 10). Grâce aux technologies du web sémantique, l'estampage est relié à l'original lapidaire via les photographies disponibles dans l'archive

<sup>26</sup> Pour rendre universellement accessibles les données et les résultats de la recherche publiés dans un format numérique, il convient de respecter quatre principes fondamentaux, applicables tout au long du cycle de vie des données : utiliser des standards et des formats qui permettent de les rendre faciles à trouver, accessibles par les hommes et les machines, interopérables, réutilisables (principes FAIR).

numérique de l'EFA *Archimage*<sup>27</sup>, au carnet de fouilles numérisé et au lieu précis de sa découverte sur le web-SIG de Délos ; il est également relié à toutes les références bibliographiques afférentes disponibles en consultation ouverte, ainsi qu'aux éditions numériques du texte épigraphique, lorsqu'elles existent. Réciproquement, l'estampage et sa collection deviennent accessibles à partir de chacun de ces points d'entrée extérieurs.

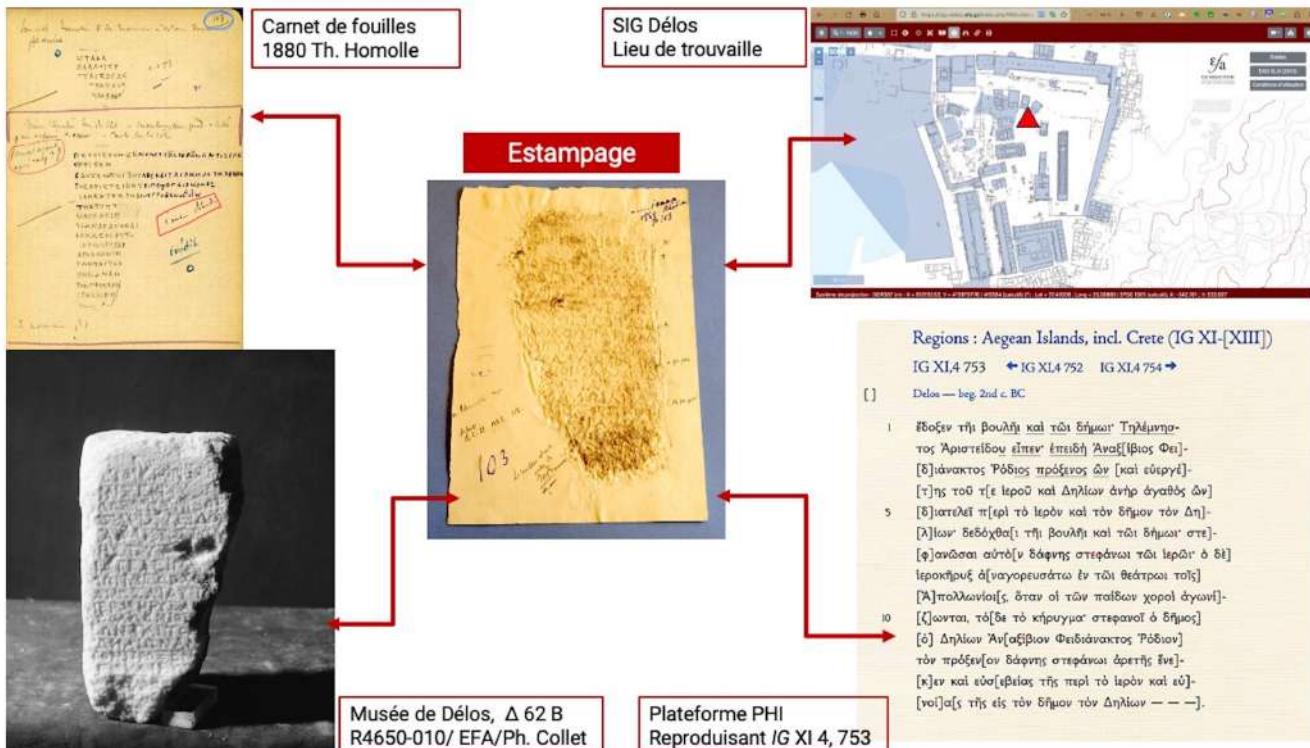


Fig. 10 : Réseau documentaire enrichi autour du même estampage sur la future web-plateforme E-stampages en cours de construction © Composition Michèle Brunet, 2024.

De cette façon, le rôle de l'estampage comme élément central d'un atelier d'édition et d'étude épigraphique se perpétue ; il se prolonge même et s'enrichit de nouvelles possibilités, puisqu'en donnant accès en un seul point de consultation à une masse documentaire (plus de 12 000 documents) qui, sous sa forme matérielle, est en des lieux distincts et donc impossible à appréhender globalement, des perspectives d'enquête naguère inimaginables se font jour. Ces collections d'estampages distribuées, interopérables, interrogeables par facettes et consultables de manière optimisée constituent par conséquent un corpus de recherche ouvrant la voie à des enquêtes innovantes dans deux directions principales, que je ne ferai qu'esquisser ici. En épigraphie grecque<sup>28</sup>, les études de

<sup>27</sup> Voir l'archive numérique de l'EFA *Archimage* : <<https://archimage.efa.gr/?r=accueil>>.

<sup>28</sup> Pour cette période, on cherchera vainement un ouvrage comparable à celui de Armando Petrucci, *Jeux de lettres : Formes et usages de l'inscription en Italie, 11<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1993 (édition originale en italien 1988) et

paléographie sont beaucoup moins développées<sup>29</sup> qu'en papyrologie et en codicologie. De ce point de vue, les annotations d'Homolle sont très représentatives d'une pratique qui reste actuellement majoritaire : l'attention portée à l'écriture, aux caractéristiques morphologiques et stylistiques des lettres sert prioritairement au classement relatif des textes pour parvenir à les dater — on parle alors de « datation par l'écriture ». Les nouvelles vues dynamiques RTI des estampages constituent par conséquent une documentation de premier choix pour pousser les investigations dans le domaine peu frayé de la stylistique de l'écriture, dont l'intérêt avait été pleinement évalué par les Antiquaires dès la Renaissance<sup>30</sup> ; il devient envisageable de suivre les transformations du graphisme lapidaire dans la diachronie, à l'échelle d'une cité, et d'approfondir dans une perspective comparative l'étude de l'écriture grecque comme système esthétique autonome, en mettant en évidence les effets du lettrage et de la mise en espace des mots à travers la très grande variété des styles et des partis-pris différenciés selon les cités tout au long de l'antiquité. Seconde piste à explorer, l'historiographie de la discipline. Comme on l'a vu à travers les trois exemples brièvement analysés, les nombreuses traces artisanales laissées par les « mains de l'intellect<sup>31</sup> » sur les estampages sous la forme d'annotations viennent éclairer la génétique éditoriale de nombreuses publications et constituent une source inédite et totalement originale pour écrire l'histoire des démarches de documentation, individuelles et collectives, dans une communauté de praticiens dès l'origine internationale, tout comme celle de l'édition critique savante, avec ses permanences et ses transformations.

Cette exploration de l'équipement matériel des épigraphistes antiquisants met en évidence l'impact des techniques et des vecteurs de diffusion sur la conception de l'objet d'étude et la production scientifique qui en résulte. Aujourd'hui numérisé de manière adéquate et relié à d'autres ressources, il apparaît que l'estampage devrait conserver encore longtemps une place cruciale pour la discipline épigraphique.

aux recherches dont fait état le carnet de Vincent Debiais, *De Visu, Cultures visuelles du Moyen Âge en perspective*, <<https://devisu.hypotheses.org/category/epigraphie>>.

<sup>29</sup> Hormis les travaux de Lilian Hamilton Jeffery, *The Local Scripts of Archaic Greece. A Study of the Origin of the Greek Alphabet and Its Development from the Eighth to the Fifth Centuries B.C.*, Oxford, Clarendon Press, 1961 portant sur les alphabets régionaux de la période grecque archaïque et de Stephen Victor Tracy, *The Lettering of an Athenian Mason*, Princeton, American School of Classical Studies at Athens, 1975 concernant les graveurs athéniens de l'époque hellénistique.

<sup>30</sup> Voir le chapitre 1 du livre de Pierre Laurens et Florence Vuilleumier Laurens, *L'Âge de l'inscription*, Paris, Les Belles Lettres, 2010.

<sup>31</sup> Expression empruntée à Christian Jacob, *Lieux de savoir, Les mains de l'intellect*, Paris, Albin Michel, tome 2, 2011.